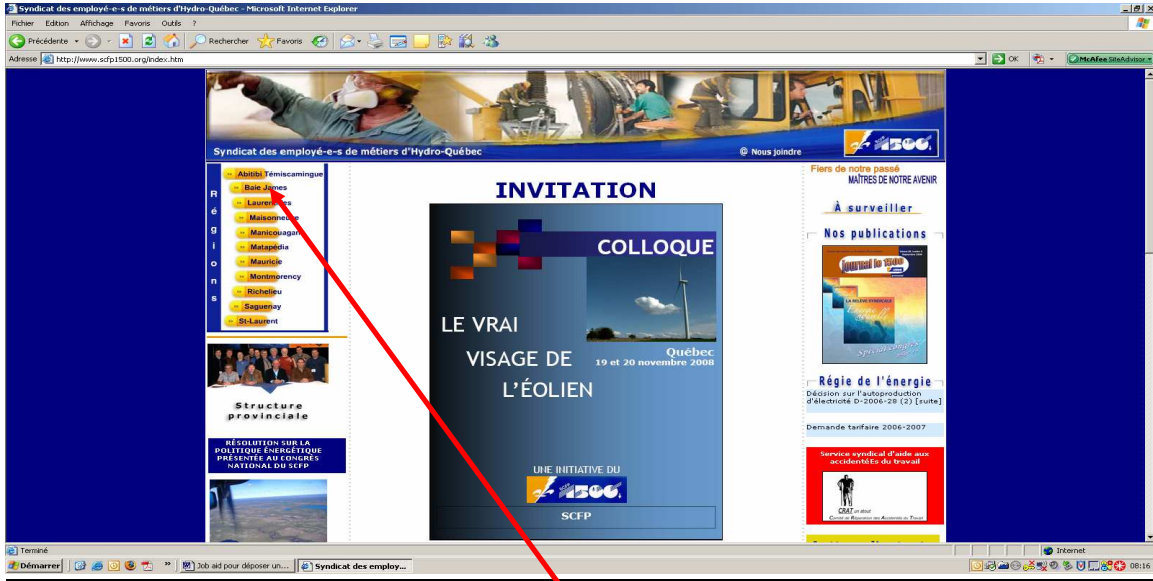


Aide à la tâche pour déposer une condition dangereuse avec le formulaire sur le site provincial du 1500

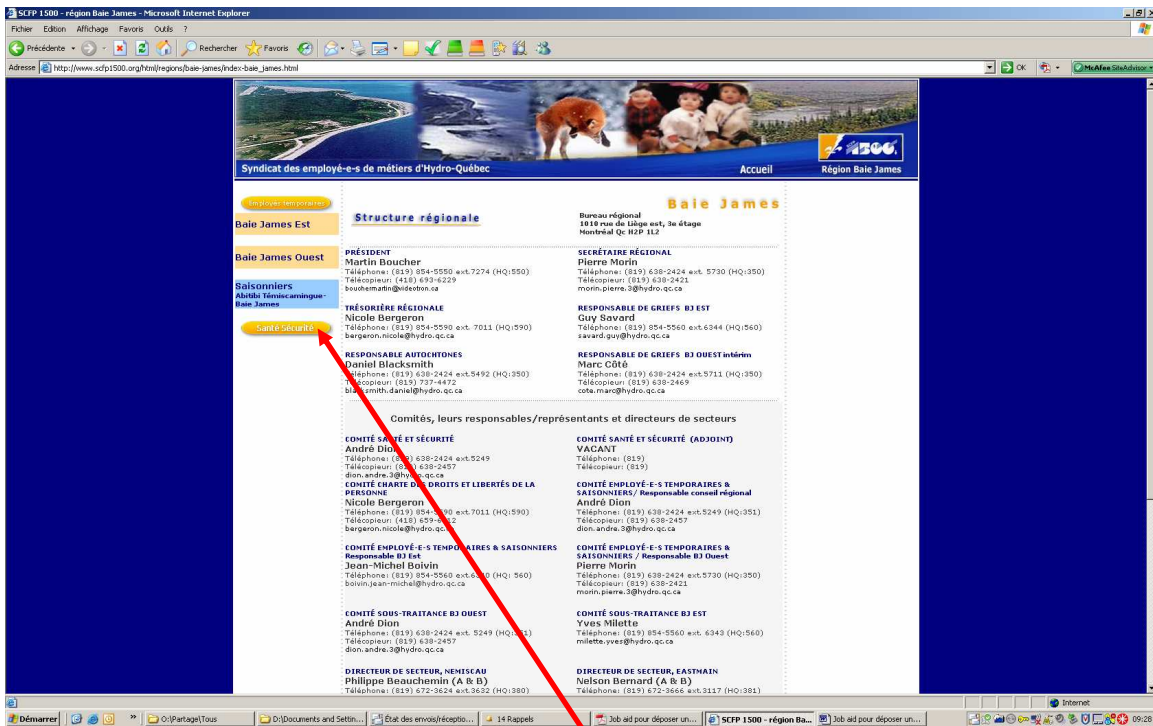
Ce document est un outil pour vous aidez lorsque vous utiliserez le formulaire "Relevé de condition dangereuse, région Baie James" version au format "pdf"

Vous trouverez ce formulaire sur le site provincial du 1500 à l'adresse <http://www.scfp1500.org> en suivant les étapes décrites à la page suivante. Sinon vous trouverez ce formulaire à l'adresse suivante: http://www.scfp1500.org/html/regions/baie-james/sante_securite_baie_james.htm en sélectionnant "Formulaire de condition dangereuse".

N.B.: Avant de déposer un relevé de condition dangereuse, il serait préférable de suivre les étapes qui sont définies dans le document "Procédure à suivre pour déposer un relevé de conditions dangereuses ou d'atteinte à la santé" disponible à l'adresse suivante: http://www.scfp1500.org/html/regions/baie-james/sante_securite_baie_james.htm



Vous sélectionnez l'icône Baie James



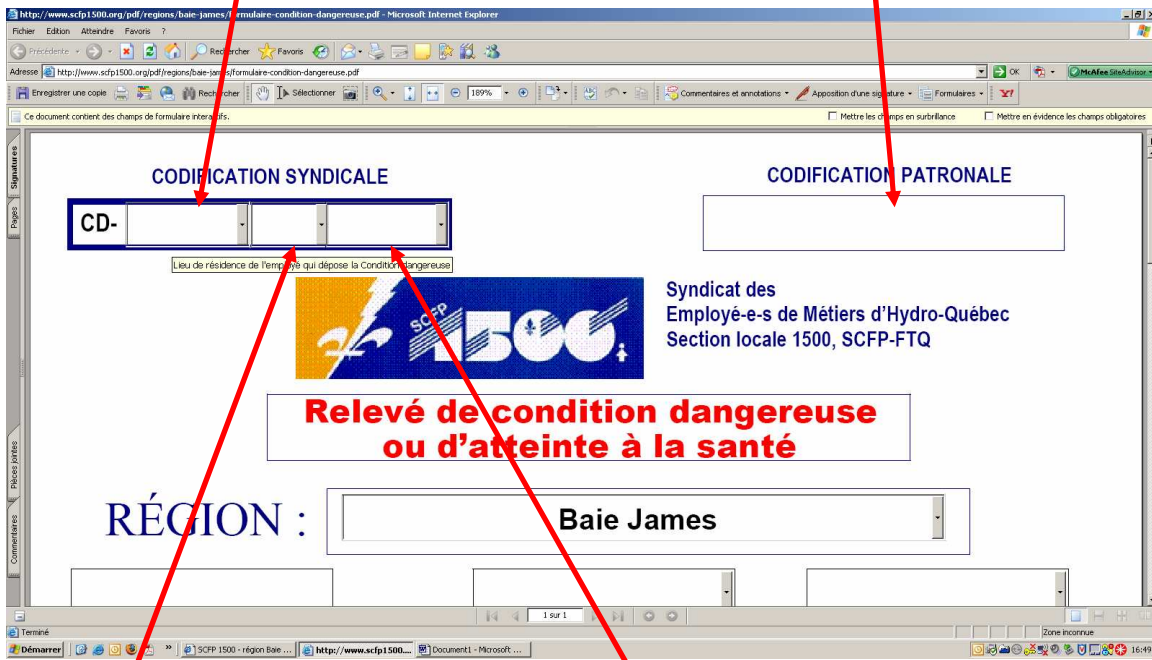
Vous sélectionnez l'icône Santé Sécurité, et une nouvelle fenêtre ouvrira. Dans cette fenêtre, vous

**sélectionnez "Formulaire condition dangereuse" et un fichier
.pdf s'ouvrira.**

N.B.: Lorsque l'on pointe le curseur dans une case du formulaire, il y a une écriture qui apparaît et qui vient nous préciser ce qu'il faut y inscrire.

Choisir le lieu de résidence (endroit où se situe sa chambre) de l'employé qui dépose la condition dangereuse

Ne rien inscrire dans la case "Codification Patronale" à moins que la direction ne vous donne un numéro.

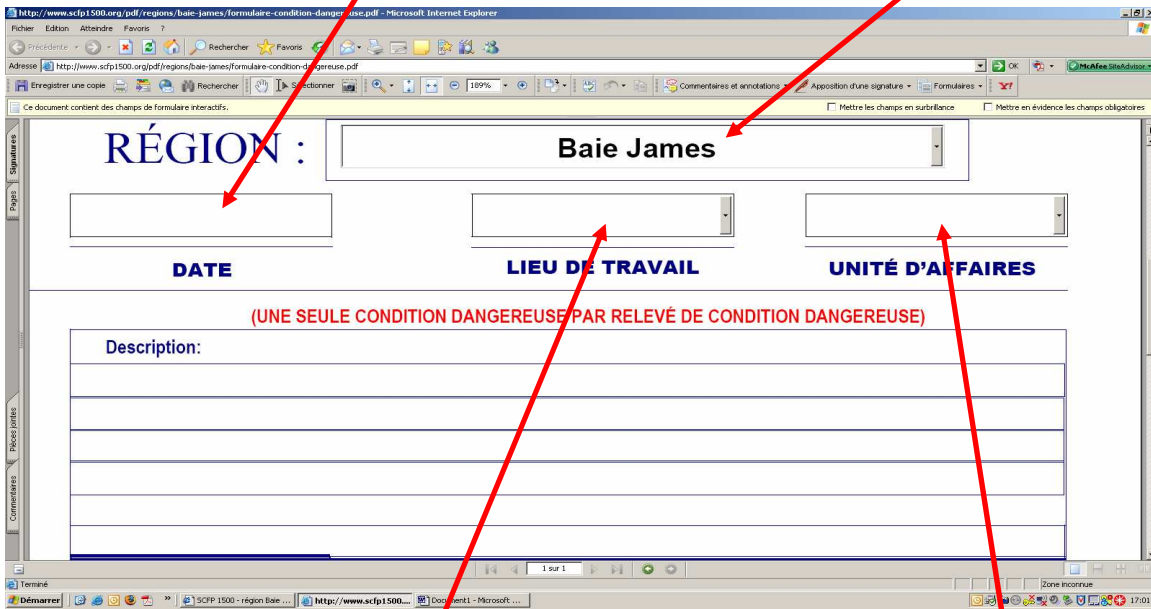


**Choisir
l'année de
dépôt de la
condition
dangereuse**

Numéro séquentiel donné par le représentant régional santé sécurité. Si vous êtes dans l'impossibilité de le rejoindre, on peut quand même déposer le formulaire. Le numéro sera fourni ultérieurement à la direction.

On clique sur le carré et, avec le menu déroulant qui apparaît, on pourra choisir la date de la condition dangereuse.

Ici on choisit la région syndicale.



http://www.scfp1500.org/pdf/regions/baie-james/formulaire-condition-dangereuse.pdf - Microsoft Internet Explorer

RÉGION : Baie James

DATE

LIEU DE TRAVAIL

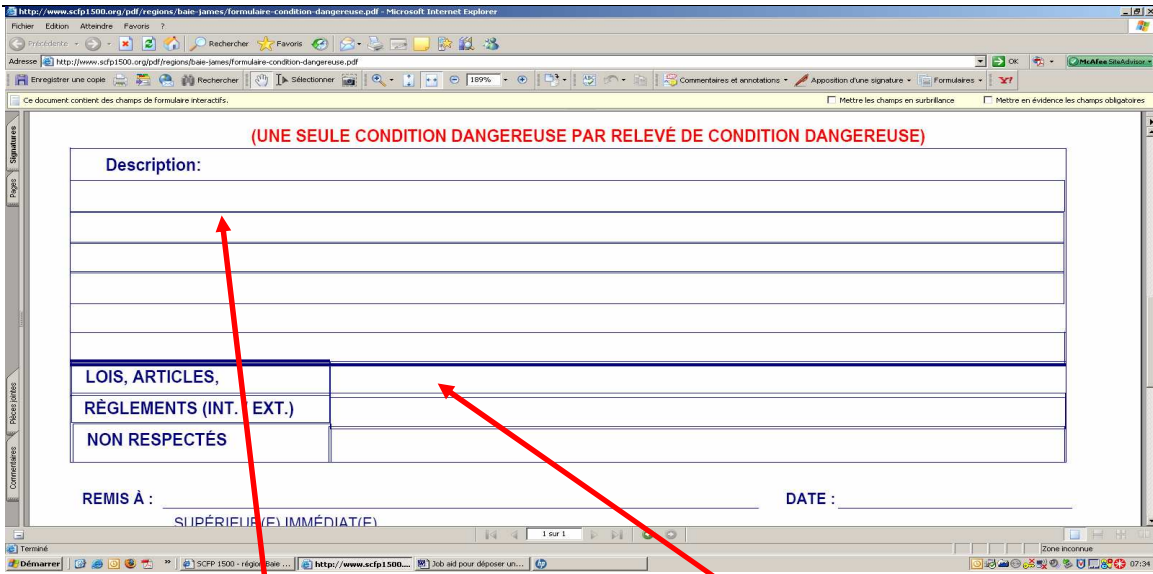
UNITÉ D'AFFAIRES

(UNE SEULE CONDITION DANGEREUSE PAR RELEVÉ DE CONDITION DANGEREUSE)

Description:

Ici on vient choisir le lieu où se situe la condition dangereuse. Si le lieu n'est pas dans les choix, on pourra l'inscrire manuellement.

Ici on choisit l'unité d'affaires concernée.



(UNE SEULE CONDITION DANGEREUSE PAR RELEVÉ DE CONDITION DANGEREUSE)

Description:

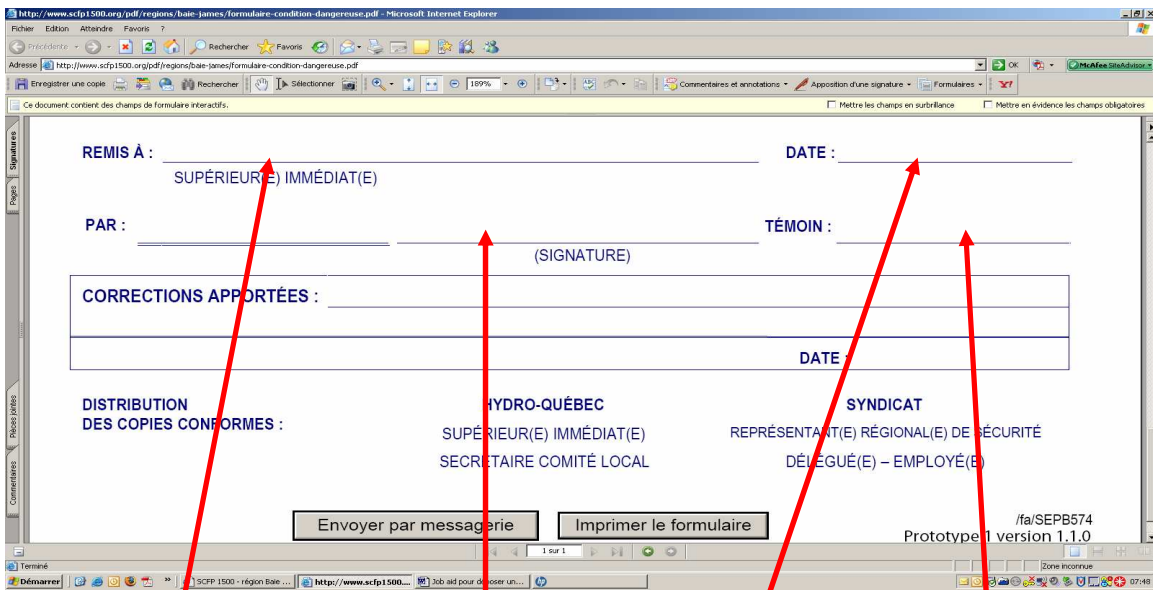
LOIS, ARTICLES, RÈGLEMENTS (INT. EXT.)	
NON RESPECTÉS	

REMIS À : _____ DATE : _____
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E)

On inscrit une brève description de la situation que l'on trouve dangereuse.

On inscrit les lois, articles, règlements, etc...qui ne sont pas respectés, si nécessaire

Faire attention, car le changement de ligne ne se fait pas automatiquement.



REMIS À : _____ DATE : _____
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E)

PAR : _____ (SIGNATURE) TÉMOIN : _____

CORRECTIONS APPORTÉES : _____
DATE : _____

DISTRIBUTION DES COPIES CONFORMES :

HYDRO-QUÉBEC
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E)
SECRETAIRES COMITÉ LOCAL

SYNDICAT
REPRÉSENTANT(E) RÉGIONAL(E) DE SÉCURITÉ
DÉLÉGUÉ(E) – EMPLOYÉ(E)

Envoyer par messagerie Imprimer le formulaire

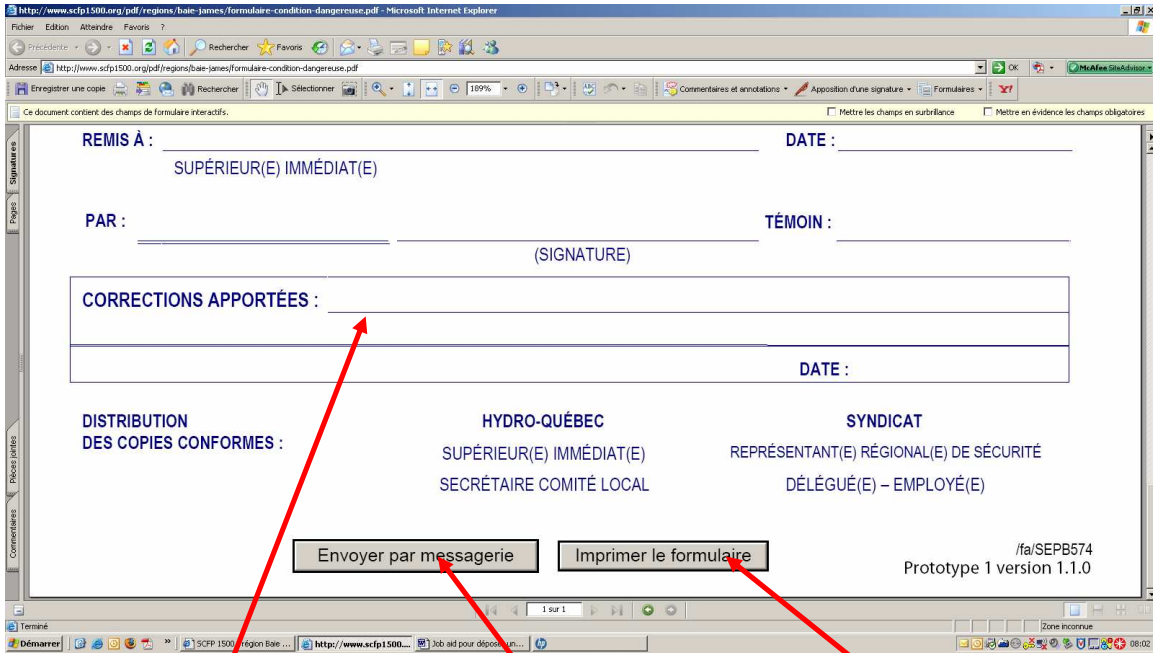
/fa/SEPB574
Prototype 1 version 1,1,0

On inscrit le nom du gestionnaire, à qui l'on remet la condition dangereuse.

La personne qui dépose la condition dangereuse, inscrit son nom et appose sa signature.

On inscrit la date du dépôt de la condition dangereuse.

On inscrit le nom du témoin, lors du dépôt.



http://www.scfp1500.org/pdf/regions/baie-james/formulaire-condition-dangereuse.pdf - Microsoft Internet Explorer

REMISS À : _____ DATE : _____
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E)

PAR : _____ TÉMOIN : _____
(SIGNATURE)

CORRECTIONS APPORTÉES : _____
DATE : _____

DISTRIBUTION DES COPIES CONFORMES :

HYDRO-QUÉBEC SYNDICAT
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E) REPRÉSENTANT(E) RÉGIONAL(E) DE SÉCURITÉ
SECRÉTAIRE COMITÉ LOCAL DÉLÉGUÉ(E) – EMPLOYÉ(E)

Envoyer par messagerie Imprimer le formulaire

/fa/SEPB574
Prototype 1 version 1.1.0

Le gestionnaire inscrira la ou les corrections qui ont été ou seront apportées.

En cliquant sur ce bouton, le fichier de la condition dangereuse sera envoyé au représentant santé et sécurité Baie James.

En cliquant sur ce bouton, on imprimera le formulaire sur l'imprimante par défaut.

Lors du dépôt du formulaire de condition dangereuse, il faut demander une correction temporaire.

Ensuite, me faire parvenir ce formulaire signé. Idéalement le numériser et le faire parvenir par courriel à mitchell.benoit@hydro.qc.ca . Sinon le faxer au HQ: 350-2409 (Bureau de Lg-2) ou le faire parvenir par courrier interne à l'attention de:

**Benoit Mitchell
Bureau syndical Lg-2
J0Y 2X0**